

## Obligations durables de la TD (émises en 2020) : Utilisation du produit

La Banque Toronto-Dominion (la « TD ») vise à avoir une stratégie qui lui permet de se démarquer. Ancrés dans notre modèle d'affaires éprouvé, nous sommes guidés par notre volonté de donner à nos clients, à nos collègues et aux collectivités les occasions et la confiance nécessaires pour prospérer dans un monde en évolution. La TD s'efforce d'intégrer la durabilité dans toutes ses activités. Les obligations vertes, sociales et durables (désignées collectivement par « obligations durables ») sont un moyen de démontrer notre engagement à augmenter le flux des capitaux vers une croissance économique à faibles émissions de carbone et socialement responsable. En 2020, la TD a émis sa toute première obligation durable (durée de trois ans arrivant

à échéance le 28 septembre 2023) d'une valeur de 500 millions de dollars américains, qui était aussi la toute première obligation durable fondée sur le taux de financement à un jour garanti (SOFR).

Aux termes du Cadre de travail des obligations durables de la TD, une somme égale au produit net des obligations durables sera utilisée pour financer ou refinancer<sup>1</sup>, en tout ou en partie, des prêts, des investissements et des projets internes ou externes qui respectent les critères du Cadre. Pour en savoir plus sur les catégories admissibles et les obligations durables de la TD, consultez le [Cadre de travail des obligations durables de la TD](#).

### Émission d'obligations durables en 2020

Voici quatre projets financés par les obligations durables de la TD émises en 2020, ainsi que le détail des avantages et de l'utilisation du produit par catégories d'admissibilité<sup>2</sup>.

#### Bâtiments écologiques

**Montant alloué :**  
38,8 M\$ US

##### Description :

Prêt hypothécaire commercial pour un immeuble de bureaux de 631 866 pieds carrés à Miami, connu sous le nom de 600 Brickell World Plaza. La propriété a obtenu la certification LEED Platine pour le noyau et l'enveloppe, ce qui répond aux critères d'admissibilité.

##### Avantages attendus :

Dans le cadre de cette certification, le bâtiment a été vérifié quant à certains facteurs liés à la durabilité, tels que le choix du site de construction, l'efficacité de l'utilisation de l'eau, le rendement en matière de consommation d'énergie, les matériaux de construction utilisés et la qualité de l'environnement intérieur. Ce bâtiment a également reçu un label Energy Star en 2015 et 2017 pour son efficacité opérationnelle.

#### Énergie renouvelable

**Montant alloué :**  
0,6 M\$ US

##### Description :

Une facilité de crédit a été accordée à Mann MS2013400 LP (Mann) pour le développement et l'exploitation d'installations d'énergie solaire sur le toit à Plattsville, en Ontario. Ces installations sont détenues à parts égales par deux entités : Mann et une nation autochtone de la région.

##### Avantages attendus :

Depuis 2019, les installations d'énergie solaire sur le toit de Plattsville ont généré environ 1 GW de puissance. Le projet a aussi permis d'établir une relation de travail entre Mann et cette nation autochtone.

#### Accès aux services essentiels : Soins de santé

**Montant alloué :**  
33,6 M\$ US

##### Description :

Intercare Corporate Group Inc. est un fournisseur de services de soins personnels et d'hébergement dans la région sanitaire de Calgary. L'entreprise offre actuellement 886 lits répartis dans quatre centres de soins. La TD a financé la rénovation et l'agrandissement de l'un de ces centres, le Chinook Care Centre.

##### Avantages attendus :

Le Chinook Care Centre offre un total de 279 lits et accueille des aînés ayant besoin de services et de soins de longue durée. Le centre compte aussi 14 lits en soins palliatifs et 28 lits pour des soins spécialisés.

#### Bâtiments écologiques

**Montant alloué :**  
30,0 M\$ US

##### Description :

Prêt à la construction d'un bâtiment commercial au 7750 Wisconsin Avenue à Bethesda, au Maryland, soit un siège social mondial de plus de 700 000 pieds carrés et un hôtel de 238 chambres appartenant à l'une des plus grandes sociétés d'hôtellerie du monde. Le bâtiment est certifié LEED Or pour le noyau et l'enveloppe, ce qui est conforme au Cadre de travail des obligations durables de la TD.

##### Avantages attendus :

Le 7750 Wisconsin Avenue est certifié 3 étoiles par Fitwel. Une unité de récupération d'énergie est placée au sommet du bâtiment pour tempérer l'air entrant pour les locataires du bâtiment. Le bâtiment dispose également de 66 postes de recharge de véhicules électriques, d'un garage verrouillable pouvant accueillir 100 vélos et de vestiaires adjacents pour les navetteurs. Enfin, le site dispose de 7 600 pieds carrés de jardin extérieur et d'un toit vert et végétalisé.

1. Comme le prévoit le Cadre de travail des obligations durables de la TD, les actifs admissibles sont réputés être « financés » par le produit net d'une obligation durable quand l'actif admissible approprié est financé après l'émission de l'obligation durable. Les actifs admissibles sont réputés être « refinancés » par le produit net d'une obligation durable quand l'actif admissible approprié a été financé avant l'émission de l'obligation durable. Par conséquent, le produit net tiré des obligations durables émises aux termes du présent cadre peut être utilisé pour financer de nouveaux actifs admissibles ou refinancer des actifs admissibles existants.

2. Les renseignements et précisions ci-dessous, y compris les avantages attendus, ont été fournis ou confirmés par l'emprunteur concerné.



## Rapport sur la distribution du produit

Utilisation du produit au 31 octobre 2022.

Catégorie admissible	Produits distribués (M\$ US)
<b>Catégories environnementales</b>	<b>249,0</b>
Énergie renouvelable	25,1
Efficacité énergétique	8,9
Bâtiments écologiques	108,8
Transport propre	106,2
Gestion durable des ressources naturelles vivantes et utilisation durable du territoire sur le plan environnemental	-
Prévention et contrôle de la pollution	-
Gestion durable de l'eau et des eaux usées	-
<b>Catégories sociales</b>	<b>249,0</b>
Logement et collectivité abordable	134,0
Infrastructure de base abordable	45,3
Accès aux services essentiels : Soins de santé	38,9
Accès aux services essentiels : Éducation	7,5
Développement socioéconomique et démarginalisation	23,3
Création d'emplois et programmes conçus pour prévenir ou diminuer le chômage résultant des crises socioéconomiques, notamment grâce à l'effet potentiel du financement des PME	-
<b>Total</b>	<b>498,0 \$<sup>3,4,5,6</sup></b>

3. La TD a reçu un produit en espèces de 498 millions de dollars américains après déduction des frais d'agence.

4. La proportion d'actifs admissibles financés ou refinancés pour les produits distribués au 31 octobre 2022 était de 13% et de 87%, respectivement.

5. Lisez le Rapport de l'auditeur indépendant 2022 d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

6. Pour en savoir plus sur les principes qui guident la répartition du produit des obligations, consultez le [Cadre de travail des obligations durables de la TD](#).



## Rapport d'impact

Les indicateurs d'impact ci-dessous, tels qu'ils sont présentés dans le Cadre de travail des obligations durables de la TD, ont offert les résultats quantifiables attendus sur les plans environnemental et social et qui sont associés aux obligations durables.

Catégorie du projet	Indicateur d'impact	Unité	Incidence du produit des obligations durables de la TD <sup>7,8,9,10</sup>
<b>Catégories admissibles des obligations vertes</b>			
Énergie renouvelable	Production d'énergie renouvelable annuelle ou capacité des usines de production d'énergie renouvelable construites ou remises à neuf	MWh	1 051
	Réduction ou suppression annuelle des émissions de GES	tonnes d'éq. CO <sub>2</sub>	412
	Valeur du capital naturel	\$ CA	97 666
Efficacité énergétique	Économies d'énergie annuelles	MWh	S. O.
	Réduction ou suppression annuelle des émissions de GES	tonnes d'éq. CO <sub>2</sub>	249
	Valeur du capital naturel	\$ CA	59 061
Transport propre	Suppression des émissions annuelles (brutes) de GES absolus	tonnes d'éq. CO <sub>2</sub>	S. O.
	Capacité estimée des transports en commun	n <sup>bre</sup> de personnes chaque jour	S. O.
Bâtiments écologiques	Économies d'énergie annuelles	MWh	611
	Réduction ou suppression annuelle des émissions de GES	tonnes d'éq. CO <sub>2</sub>	287
	Valeur du capital naturel	\$ CA	67 844
<b>Catégories admissibles des obligations sociales</b>			
Infrastructure de base abordable	Nombre de personnes supplémentaires servies par type d'infrastructure	n <sup>bre</sup>	1 364 (accès à l'énergie)
Accès aux services essentiels : Éducation	Nombre d'institutions d'enseignement financées par type	n <sup>bre</sup>	1 (école primaire)
	Nombre d'étudiants servis	n <sup>bre</sup>	326
Accès aux services essentiels : Soins de santé	Nombre d'hôpitaux et d'autres installations de soins de santé construits ou modernisés	n <sup>bre</sup>	1
	Nouveaux services ou services améliorés fournis par nombre de lits	n <sup>bre</sup>	276
Logement communautaire/abordable	Nombre d'unités de logement communautaire/abordable construites ou remises à neuf	n <sup>bre</sup>	853
Développement socioéconomique et démarginalisation	Nombre de projets d'énergie renouvelable soutenus pour favoriser le développement socioéconomique des communautés marginalisées	n <sup>bre</sup>	3
	Production d'énergie renouvelable annuelle ou capacité des usines de production d'énergie renouvelable construites ou remises à neuf	MWh	13 340
	Réduction ou suppression annuelle des émissions de GES	tonnes d'éq. CO <sub>2</sub>	5 234
	Valeur du capital naturel	\$ CA	1 239 322
	Nombre de projets d'infrastructure soutenus pour favoriser le développement socioéconomique des communautés marginalisées	n <sup>bre</sup>	1
	Nombre de personnes supplémentaires servies par type d'infrastructure	n <sup>bre</sup>	2 776 (gestion des déchets)

7. Les mesures d'impact tiennent compte de la part du prêt de la TD dans le projet, à l'exception des éléments suivants : « Nombre d'hôpitaux et d'autres installations de soins de santé construits ou modernisés », « Nombre et type d'institutions d'enseignement financés, par type », « Nombre de projets d'énergie renouvelable soutenus pour favoriser le développement socioéconomique des communautés marginalisées » et « Nombre de projets d'infrastructure soutenus pour favoriser le développement socioéconomique des communautés marginalisées ».

8. Les résultats de l'impact ont été estimés par un consultant tiers engagé par la TD, à l'exception des éléments suivants : i) le « Nombre de personnes supplémentaires servies par type d'infrastructure » et le « Nombre d'élèves ayant profité de ce service » sont déclarés par la TD à partir des renseignements mis à la disposition du public; ii) le « Nombre d'hôpitaux et d'autres installations de soins de santé construits ou modernisés » et le « Nombre de nouveaux services ou de services améliorés fournis par type de lit » ont été fournis à la TD par l'emprunteur concerné; et iii) le « Nombre de type d'institutions d'enseignement financés, par type » et le « Nombre d'unités de logement communautaire/abordable construites ou remises à neuf » sont déclarés par la TD en fonction des documents de prêt ou des renseignements accessibles au public.

9. Dans cette colonne, la mention « S. O. » indique des catégories pour lesquelles la TD ne dispose pas de données suffisantes pour estimer raisonnablement la proportion attribuée à la TD de l'impact de ces projets.

10. Il est prévu que les indicateurs fournissent une mesure des impacts environnementaux et sociaux qu'on attend d'un projet auquel les produits des obligations durables ont été distribués, aux termes du Cadre de travail des obligations durables de la TD. Dans la mesure du possible et sous réserve des obligations de confidentialité applicables, ainsi que d'autres obligations de confidentialité, la TD présentera chaque année un rapport dans lequel on trouvera des renseignements relatifs aux impacts environnementaux et sociaux pertinents. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces indicateurs, car certains facteurs de risque pourraient faire en sorte que les résultats soient sensiblement différents des attentes décrites dans un indicateur d'impact prospectif, notamment le risque que les projets admissibles ne soient terminés à l'intérieur d'une période définie, voire pas du tout, ou qu'ils n'obtiennent pas les résultats initialement prévus par la TD.



## Évaluation du capital naturel<sup>11</sup>

Projets liés aux obligations durables de la TD

	2022
Émissions de carbone réduites ou évitées (tonnes d'éq. CO <sub>2</sub> )	6 183
Valeur du capital naturel (\$ CA)	1 463 894

Services économiques TD<sup>12</sup> définit le capital naturel comme le « stock des ressources naturelles (limitées ou renouvelables) et les écosystèmes qui procurent des avantages directs ou indirects à l'économie, à la société et au monde qui nous entoure ». L'évaluation du capital naturel nous aide à cerner les avantages de certaines activités planifiées, leurs coûts réels ainsi que le rendement de l'investissement dans ces activités. Le produit des obligations durables de la TD a été utilisé pour financer des projets procurant des avantages environnementaux concrets, notamment la construction d'immeubles écoénergétiques, de parcs solaires et éoliens et d'installations hydroélectriques à faible impact.

11 L'évaluation du capital naturel est effectuée par un consultant tiers à partir des données disponibles sur les projets de bâtiments écoénergétiques et de production d'énergie renouvelable, en tenant compte de la part du prêt de la TD dans les produits distribués. Les économies d'énergie attendues pour les bâtiments écoénergétiques sont calculées en comparant l'intensité de la consommation d'énergie des bâtiments certifiés LEED à celle de bâtiments typiques n'ayant pas cette certification, mais ayant la même superficie, et ce, en utilisant les données de la Energy Information Administration. Les économies d'efficacité énergétique sont ensuite multipliées par les facteurs appropriés visant les émissions associées à l'électricité, afin de calculer les émissions de GES évitées. Pour les projets d'énergie renouvelable, la production d'énergie prévue est multipliée par les facteurs appropriés visant les émissions associées à l'électricité au moyen des données d'Environnement et Changement climatique Canada et de l'Environmental Protection Agency, ce qui permet de calculer la suppression des émissions de GES. Pour les projets de bâtiments verts et d'énergie renouvelable, les émissions de GES évitées sont multipliées par le coût social du carbone, tiré du document *Mise à jour technique des estimations du coût social des gaz à effet de serre réalisées par Environnement et Changement climatique Canada*, publié par Environnement et Changement climatique Canada, pour calculer la valeur en capital naturel de l'évitement ou de la réduction des émissions de GES.

12 [www.td.com/francais/document/PDF/economics/special/NaturalCapital\\_FR.pdf](http://www.td.com/francais/document/PDF/economics/special/NaturalCapital_FR.pdf)



## Mentions juridiques

Le présent rapport Obligations durables : Utilisation du produit (le « rapport ») est fourni à titre informatif seulement et peut être modifié sans préavis. Les renseignements qu'il contient sont exacts à la date du rapport; après la date figurant sur ce rapport, la Banque Toronto-Dominion (la « TD ») ne sera aucunement responsable ou obligée de mettre à jour ou de réviser les énoncés qu'il contient à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, à moins que la loi ou le Cadre de travail des obligations durables de la TD l'exige.

Aucune assurance ni aucune garantie, expresse ou implicite, n'est ou ne sera donnée relativement à l'exactitude, à la fiabilité et à l'exhaustivité de l'information contenue aux présentes ni relativement au caractère approprié de l'émission d'obligations vertes, sociales et durables (désignées collectivement par « obligations durables ») pour répondre aux critères environnementaux, sociaux ou de développement durable exigés par les investisseurs éventuels. Les projets écologiques et sociaux admissibles décrits dans le présent rapport peuvent ne pas répondre aux attentes d'un investisseur en ce qui concerne l'utilisation du produit tiré des obligations durables ou les avantages découlant de ces obligations. En outre, le rapport contient des mesures et d'autres données obtenues auprès de clients et de tiers. Bien que la TD estime que ces sources sont fiables, elle n'a vérifié aucune donnée externe; elle n'a pas non plus évalué les hypothèses sous-jacentes utilisées par lesdites sources externes et ne peut garantir l'exactitude de ces données ou de ces hypothèses. Tout changement à ces données, notamment en raison des méthodologies de cueillette et d'établissement de rapports, peut se traduire par des résultats assez différents de ceux contenus dans le rapport. Aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, n'est ou ne sera assumée par la TD pour la perte ou les dommages, quels qu'ils soient, découlant directement ou indirectement de l'utilisation de l'information contenue aux présentes ou sur la foi de ces renseignements.

Le présent rapport ne constitue, en rien ni en partie, une offre de vendre ou une invitation à acheter ou à souscrire un titre ou un autre instrument de la TD ou de ses sociétés affiliées, ou une recommandation ou une incitation à participer à une activité d'investissement, et aucune partie du présent rapport ne doit servir de fondement à un contrat, à un engagement ou à une décision d'investissement, quels qu'ils soient. Les offres de vendre, les ventes, les invitations à acheter ou les achats de titres émis par la TD ou ses sociétés affiliées ne peuvent être faits qu'après préparation et distribution du matériel d'offres approprié, conformément aux lois, aux règlements, aux règles et aux pratiques du marché des territoires dans lesquels ces offres, invitations ou ventes sont proposées. Il est recommandé d'obtenir des conseils professionnels avant de décider d'investir dans les valeurs mobilières.

Le rapport ne constitue pas un conseil d'ordre financier, juridique ou fiscal ni un conseil en placement, de professionnel ou d'expert. Le présent rapport n'est pas destiné à être distribué aux personnes physiques ou morales de quelque territoire que ce soit et il n'est pas non plus destiné à leur utilisation, si la distribution ou l'utilisation est contraire aux lois et aux règlements du territoire en question. Le rapport peut contenir des projections et des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, notamment des règles d'exonération de la *United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois canadiennes sur les valeurs

mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport peuvent comprendre, mais sans s'y limiter, des énoncés sur la distribution du produit des obligations durables et les répercussions estimées des obligations durables en circulation, ainsi que sur la TD et ses objectifs, ses stratégies et son rendement futur. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « s'attendre à », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « objectif », « planifier » et « projet » et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, les énoncés prospectifs s'appuient sur des hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents, ce qui soulève la possibilité que les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions pourraient être inexactes, les hypothèses, erronées, et les buts, visions et objectifs stratégiques de la TD, non atteints.

Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs de risque pourraient faire en sorte que les résultats soient sensiblement différents des attentes exprimées. Ces facteurs de risque – dont beaucoup échappent au contrôle de la TD et dont les effets sont difficiles à prévoir – sont les suivants : la difficulté à cibler les actifs qui répondent aux critères des obligations durables, et le risque que les projets admissibles ne soient pas achevés dans les délais prévus ou qu'ils ne le soient pas du tout, ou qu'ils ne donnent pas les résultats escomptés ou prévus par la TD. Tout changement à ces facteurs, entre autres, pourrait faire en sorte que les résultats soient sensiblement différents des attentes, des cibles, des estimations ou des intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Les lecteurs doivent savoir que ces facteurs de risque ne sont pas exhaustifs et que d'autres facteurs pourraient également nuire aux résultats de la TD. Pour en savoir plus, consultez le dernier rapport annuel de la TD, dont des mises à jour peuvent être fournies dans les rapports trimestriels. Quand ils se fient aux énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport pour prendre des décisions relativement à la TD et ses titres, les investisseurs et toute autre personne doivent prendre soigneusement en compte les facteurs précédents ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels.

Sauf si la loi l'exige, ni la TD ni ses sociétés affiliées ne s'engagent à mettre à jour les énoncés prospectifs qui peuvent être faits, à l'occasion, dans ce rapport.

Toute mention des termes « placement durable », « finance durable », « ESG », « carboneutralité », « émissions nettes nulles » ou des termes semblables dans le présent document est destinée à faire référence aux critères définis en interne par la Banque et non à une définition réglementaire propre à un territoire qui pourrait exister. Le rapport peut contenir des adresses de sites Web ou des hyperliens vers des sites Web qui ne sont pas détenus ni contrôlés par la TD. Ces adresses ou hyperliens sont fournis uniquement pour la commodité du destinataire; le contenu des sites Web tiers dont le lien est fourni n'est en aucun cas inclus ou nommé en référence dans le présent rapport. La TD n'est pas responsable de ces sites Web ni de leur contenu, ni de toute perte ou tout dommage pouvant découler de leur consultation. Si vous décidez d'accéder à tout site Web de tiers dont le lien est fourni dans ce rapport, vous le faites à vos propres risques et vous devez vous conformer aux modalités de ces sites Web.

Mars 2023

